

Pacte mondial des Nations unies

Communication sur le progrès de Natixis - année 2012

Laurent Mignon, directeur général de Natixis, a confirmé en 2012 l'adhésion de Natixis au Pacte mondial des Nations unies et sa volonté d'intégrer ces principes aux valeurs qui orientent la stratégie de la banque et ses pratiques opérationnelles.

Natixis s'engage ainsi à soutenir et appliquer ses principes fondamentaux, dans les domaines des droits de l'homme, des normes de travail et de l'environnement, et de lutte contre la corruption.

Des actions menées dans le cadre de la politique de responsabilité sociétale de Natixis ont commencé à donner des résultats qui participent à l'application de ces principes. Ce document résume les progrès réalisés notamment dans les domaines du respect de l'environnement et des normes de travail.

Les 10 principes du Pacte mondial des Nations unies :

Droits de l'homme

1. Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme
2. Veiller à ne pas se rendre complice de violations des droits de l'homme

Normes du travail

3. Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective
4. Éliminer toutes formes de travail forcé ou obligatoire
5. Abolir de manière effective le travail des enfants
6. Éliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession

Environnement

7. Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement
8. Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
9. Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

Lutte contre la corruption

10. Agir contre la corruption sous toutes ses formes

DROITS DE L'HOMME

Le respect des droits de l'homme est un principe fondamental qui est intégré à différents niveaux chez Natixis :

- il est naturellement appliqué dans la politique de gestion des ressources humaines, veillant à maintenir de bonnes conditions de travail et de sécurité pour les collaborateurs de Natixis, partout dans le monde ;
- il est pris en compte dans le cadre de la politique d'achats responsables de Natixis : les contrats fournisseurs et les règles et principes établis par la direction des Achats (appels d'offres, charte développement durable fournisseurs, contrats) incluent des clauses relatives au respect des droits de l'homme par les fournisseurs et leurs sous-traitants ;
- il est intégré dans le cadre des projets financés par Natixis, une attention rigoureuse étant portée à l'impact des projets sur les populations locales, en application des standards de la Société financière internationale (SFI).
- Natixis exclut depuis mars 2009 le financement et l'investissement dans des entreprises impliquées dans la production, le stockage et le commerce des mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions.

NORMES DU TRAVAIL

Chez Natixis, **la liberté d'association et le droit à la négociation collective** sont inscrits dans les pratiques de l'entreprise.

Un accord relatif « au droit syndical et à la négociation collective au sein de Natixis « intégrée » a été signé en 2010 entre la Direction et la majorité des Organisations syndicales représentatives. Cet accord a doté Natixis intégrée de coordonnateurs syndicaux, interlocuteurs privilégiés de la Direction dans l'organisation du dialogue social, et d'une instance conventionnelle de négociation intégrée permettant l'élaboration d'accords collectifs sur des sujets d'intérêt commun à tout ou partie des sociétés qui composent Natixis intégrée, et leur déclinaison par des accords applicables de manière homogène à l'ensemble des collaborateurs.

Gestion de la diversité et lutte contre les discriminations

Natixis s'attache tout particulièrement au respect du principe de non-discrimination en veillant à intégrer les règles et bonnes pratiques correspondantes dans tous les processus ressources humaines dès l'embauche des collaborateurs et tout au long de leur carrière.

Concernant l'égalité Femmes/Hommes, un dispositif spécial de rattrapage des écarts de rémunérations lancé en 2009 en faveur des femmes et poursuivi en 2010 a été reconduit en 2011. En matière de gestion de carrière, un cursus spécifique pour les femmes à haut potentiel a été mis en place. Un accord pour les trois prochaines années a été signé par Natixis S.A. en décembre 2011 afin de poursuivre cette politique dans la durée. Il prévoit des mesures de garantie de l'équité en matière de recrutement, formation, gestion de carrière, parentalité mais aussi des actions permettant un accès renforcé des femmes aux postes de top management.

Le plan d'action des seniors de Natixis S.A., élaboré fin 2009 pour les années 2010 et 2011, a favorisé le maintien dans l'emploi des seniors de plus de 55 ans et accompagné le recul de l'âge des départs d'un trimestre par an. Un nouveau plan d'action pour les années 2012 à 2014 a été élaboré ; il s'appuie sur les mêmes lignes directrices en élargissant les actions, notamment les entretiens de carrière et le temps partiel, en vue de répondre aux aspirations des seniors en fin de carrière.

Un accord sur le handicap a été signé avec les partenaires sociaux en mars 2011, à échéance 2013. Les premières actions engagées portent sur le recrutement de personnes handicapées, la sous-traitance au secteur adapté et/ou protégé et la sensibilisation des collaborateurs.

Concernant l'application de ces principes par nos fournisseurs, les documents établis par la direction Achats incluent des clauses relatives au respect des conventions de l'Organisation internationale du travail sur l'élimination du travail forcé, l'abolition du travail des enfants, l'élimination de la discrimination.

Dans le cadre de la nouvelle politique d'achats responsables de Natixis, il est notamment recommandé de privilégier les entreprises ayant mis en place une démarche en matière de diversité de personnel (représentation Hommes/ Femmes, personnes handicapées), et de choisir lorsque cela est possible une entreprise du secteur adapté et/ou protégé.

ENVIRONNEMENT / IMPACT MÉTIERS

Natixis a poursuivi, en 2011, la prise en compte des exigences et des nouvelles opportunités liées au développement durable, en travaillant sur le principal levier d'action d'un établissement financier : les investissements et les financements.

Financements et investissements dans la croissance verte :

Natixis a confirmé en 2011 sa place de premier plan dans le financement des énergies renouvelables et de l'environnement, avec une gamme très complète d'offres dans les différents métiers.

L'activité de financements de projets, au sein de la Banque de Financement d'Investissement, a continué de croître à un rythme très soutenu avec onze nouvelles opérations d'énergies renouvelables en 2011. Natixis a élargi son offre aux technologies biomasse et éolien off shore. Elle a également élargi son champ d'activité à l'Allemagne (Global Tech 1), au Canada (ferme éolienne « Le Plateau » au Québec) et au Moyen-Orient (centrale électrique thermosolaire Shams 1 à Abu Dhabi).

Natixis Energéco, filiale de Natixis Lease, a participé en 2011 au financement de 28 opérations d'énergies renouvelables en France, dont 20 projets solaires, 3 fermes éoliennes, 2 centrales biomasse, 1 centrale hydroélectrique, 1 centrale en cogénération.

Les fonds EUROFIDEME 2 et FIDEME, investissent également dans les énergies renouvelables tandis que le fonds FIDEPP investit dans des partenariats public-privé.

Offre de supports responsables et durables

Natixis Asset Management se positionne parmi les leaders des marchés français et européen de la gestion ISR et solidaire et occupe avec Natixis Interépargne, distribuant ses fonds, la première place en épargne salariale solidaire¹.

Par ailleurs, de nombreux fonds ISR et solidaires gérés par Natixis AM ont obtenu en 2011 les labels de référence de Finansol² qui distingue les placements d'épargne solidaire et le label ISR Novethic³ dont l'objectif est le développement d'une information plus transparente sur les critères ESG.

En mars 2011, Natixis AM a étoffé son offre ISR avec la création du compartiment de la sicav de droit luxembourgeois IMPACT FUNDS, Impact Funds - Climate Change Emerging Markets, déclinaison de la stratégie Climate Change sur l'univers spécifique des marchés émergents. Ces pays sont en effet particulièrement vulnérables au changement climatique tandis que la croissance soutenue de leurs économies entraîne une hausse sensible de leurs émissions de CO₂. L'objectif de ce fonds est de concilier prise en compte du changement climatique et recherche de performance au sein d'un placement en actions émergentes, avec l'appui d'un comité scientifique Climate Change composé d'experts internationaux.

¹ Source : édition 2011 du Baromètre professionnel des finances solidaires de Finansol

² L'association Finansol, collectif des acteurs de la finance solidaire

³ Novethic est un centre de recherche sur la Responsabilité sociale et environnementale des entreprises (RSE) et l'Investissement socialement responsable (ISR). Organisme de référence français en la matière, Novethic évalue également la qualité ISR des fonds distribués en France

AEW Europe, filiale de Natixis Global Asset Management, intervient dans le conseil en investissement et la gestion d'actifs immobiliers pour compte de tiers. Le plan quinquennal de développement durable 2010-2015 a pour objectifs d'intégrer des critères de performance environnementale des bâtiments lors du lancement de nouveaux produits d'investissement, de la construction d'immeubles (certification de tous les biens neufs) ou de l'acquisition d'immeubles existants (réalisation d'évaluation environnementale).

Intégration des critères sociaux et environnementaux dans les financements

Application des Principes de l'Équateur

De par son adhésion aux Equator Principles (EP) en décembre 2010, Natixis reconnaît l'importance de la prise en compte des aspects environnementaux et sociaux (E&S) dans l'étude et le suivi des nouveaux projets financés et la nécessité de recourir à une méthodologie reconnue par le marché et pratiquée par un grand nombre d'établissements financiers.

Durant l'année 2011, Natixis s'est dotée des moyens et a entamé les actions nécessaires visant à assurer la pleine application des EP : création d'une équipe RSE, formalisation d'une grille d'évaluation et de décision des opérations à l'attention des métiers concernés, formations des équipes.

ENVIRONNEMENT / IMPACT FONCTIONNEMENT

Natixis a également poursuivi la mise en place d'actions permettant de maîtriser son impact direct sur l'environnement : gestion environnementale des immeubles, maîtrise des consommations de ressources, bilan gaz à effet de serre, politique d'achats responsables.

Gestion environnementale des immeubles

Les certifications ISO 9001 (management de la qualité) et 14001 (management environnemental), obtenues en 2009 pour l'exploitation de ses immeubles ont été confirmées en 2011. Ces certifications valident les systèmes de qualité et de gestion environnementale mis en place sur l'ensemble des immeubles centraux gérés par la direction de l'Immobilier et de la logistique (représentant 87 % des surfaces gérées).

En parallèle, une démarche de certification ISO 9001 et ISO 14001 de l'exploitation technique des data centers a été engagée.

En 2011 des diagnostics énergétiques de certains immeubles ont débutés, l'objectif étant d'évaluer les potentiels d'économies d'énergie et de fixer, à terme, des objectifs dans ce domaine.

De nombreuses actions d'optimisation ont été mises en place sur l'ensemble des immeubles (extinction automatique de l'éclairage aux heures creuses, installation de détecteurs de présence,...). L'installation d'une « moquette » solaire sur la terrasse de l'un des principaux immeubles de Natixis couplée à un système de pompes à chaleur permet désormais d'assurer plus de 55 % de la production d'eau chaude du restaurant d'entreprise de cet immeuble.

La « Charte des travaux verts », établie en 2010, est désormais utilisée pour l'ensemble des chantiers importants (aménagement d'immeubles, constructions et rénovations).

Enfin la « Charte d'accessibilité » élaborée en 2010, engage Natixis, au-delà des exigences réglementaires, à faciliter l'accès et l'utilisation de ses infrastructures par des personnes handicapées lors de travaux de création, d'extension ou d'aménagement de ses locaux. Un audit d'accessibilité a été mis en œuvre en 2011 sur l'un des immeubles de Natixis.

Maîtrise des consommations de ressources et gestion des déchets

En lien avec la gestion des bâtiments, la direction de l'Immobilier et de la logistique pilote les consommations d'énergies, tandis que les collaborateurs sont sensibilisés aux « gestes verts » permettant de maîtriser les consommations d'eau, d'énergie, de papier.

En 2011, on constate une baisse significative des consommations d'énergies (- 6 % entre 2010 et 2011), avec une diminution sensible des consommations des immeubles de bureaux. (- 12 % entre 2010 et 2011). Dans le même temps, les consommations d'eau et de papier restent stables.

L'organisation du tri des déchets, en place depuis 2005, est maintenant en phase de maturité. On observe des résultats tangibles sur les différentes filières : papiers, piles, cartouches, matériel informatique et bureautique, téléphones. Conformément à la réglementation, l'ensemble des déchets triés sont tous traités, recyclés ou réutilisés.

Optimisation des déplacements

Natixis développe son plan de déplacement d'entreprise, qui incite les collaborateurs à des modes de déplacements moins impactants pour l'environnement :

- utilisation de transports en commun et de transports doux (mise à disposition de parkings à vélo) ;
- nouvelle politique de voyage adoptée en 2011 avec des règles plus restrictives sur l'utilisation de l'avion (le train est désormais obligatoire pour un certain nombre de destinations en France et en Europe) ;
- développement des conférences téléphoniques, visioconférences et webconférences. En 2011, 15 500 visioconférences ont eu lieu (soit une augmentation de plus de 20 % par rapport à 2010) ;
- référencement de véhicules à faible taux d'émission de CO₂ dans le cadre de la gestion du parc automobile

Bilan carbone

Natixis a réalisé un bilan gaz à effet de serre en 2006, 2010 et 2011 (sur la base des données de l'année précédente). Ce bilan permet de comptabiliser les émissions de gaz à effet de serre liées au fonctionnement de la banque : achats, consommations d'énergie, déplacements, gestion des déchets

Les activités de Natixis intégrée France ont généré près de 96 000 tonnes équivalent CO₂ (tCO₂-eq) en 2010, soit une diminution de 8 % en volume par rapport aux émissions de 2009. Cette baisse est principalement liée à un effet d'effectif puisque les émissions par collaborateur restent stables passant de 9,5 à 9,1 tCO₂-eq par collaborateur entre 2009 et 2010.

Politique d'achats responsables

Depuis 2005, la direction des Achats améliore régulièrement sa politique d'achats responsables. Elle s'engage à introduire davantage de critères sociaux et environnementaux dans la relation avec ses fournisseurs et ce, tout au long du processus achat.

En 2011, la politique de Natixis s'inscrit dans la continuité de son engagement, par une prise en compte significative des critères de développement durable : 90 % des dossiers (contre 86 % en 2010) ont intégré des critères sociaux et environnementaux représentant 95 % des montants d'achats réalisés (contre 94,5 % en 2010).

Une enquête développement durable a été engagée en 2011 auprès de 15 fournisseurs sélectionnés pour leur importance dans le portefeuille achats. L'analyse porte sur 4 domaines (environnement, travail et droits humains, éthique des affaires et achats responsables) avec une note par domaine et une note globale sur 10 :

- 80 % des fournisseurs interrogés ont une note globale dans la moyenne (5-6) et aucun n'a de score total en risque élevé (inférieur à 2) ;
- le thème travail et droits humains est le thème le mieux pris en compte (63 % des entreprises ont leur siège social en France) : 87 % des fournisseurs ont une note moyenne pour ce thème.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Natixis fait partie des institutions financières de premier rang à l'échelon mondial avec une implantation sur les cinq continents.

Sa réputation est bâtie sur des valeurs fortes d'intégrité et ses équipes sont reconnues pour agir de manière loyale et éthique.

Natixis s'oppose à toute pratique de corruption, quelle que soit l'activité ou la personne en cause.

Elle a, pour cela, adopté des procédures, sensibilisé ses collaborateurs et mis en place des contrôles.

Chez Natixis, la prévention de la corruption fait partie d'un dispositif global de sécurisation financière visant à lutter contre toute forme de fraude, de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme.